



Communiqué de presse

Paris, le 8 juin 2016

Services digitaux du Dossier Pharmaceutique : HACKING PHARMA récompense 5 projets !

Le 7 juin dernier, le premier hackathon autour du Dossier Pharmaceutique (DP) – Hacking Pharma – lancé par l'Ordre national des pharmaciens et DOCAPOST (hébergeur du DP), s'est conclu par la remise de 5 Prix.

Par cette initiative, l'Ordre souhaite accélérer l'innovation et la transformation numérique des pharmaciens.

Pendant plusieurs mois de compétition 117 équipes – très motivées et créatives –, composées d'étudiants (pharmacie, médecine), de pharmaciens diplômés, de développeurs en informatique, de designers ou bien de marketeurs ont imaginé de nouveaux services et solutions digitales autour du Dossier Pharmaceutique pour répondre encore mieux aux besoins des patients, du grand public et des pharmaciens.

Depuis 10 ans, le DP et ses déclinaisons (DP-Ruptures, DP-Alertes et DP-Rappels) contribuent à sécuriser la dispensation des médicaments auprès des patients et de la chaîne pharmaceutique. Aujourd'hui, plus de 34 millions de DP sont actifs partout en France. Toutes les officines sont équipées, 9% des pharmacies des établissements de santé et très bientôt, les médecins hospitaliers auront accès au DP.

« Numérique et digitalisation s'invitent et s'inviteront de plus en plus dans les officines, les pharmacies hospitalières et les laboratoires de biologie médicale. Ils modifient profondément la pratique des pharmaciens par le partage d'information et l'aide à la décision. Demain la m-santé induira une nouvelle manière de concevoir le soin pharmaceutique dans la prévention et le suivi des maladies en bouleversant la relation patient-soignant. » déclare Isabelle Adenot, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens.

« Avec 117 projets présentés et 5 lauréats, Hacking Pharma nous éclaire sur le formidable potentiel des données du DP et des données de santé de façon générale, véritable terreau d'innovation et de développement de services de confiance pour la santé » déclare Muriel Barnéoud, Président de DOCAPOST.

FOCUS SUR LES PROJETS GAGNANTS

Le jury d'Hacking Pharma était composé, outre des représentants de l'Ordre et de Docapost, d'experts et de partenaires institutionnels : Ministère des affaires sociales et de la santé (DGS, DSS et DSSIS), Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM), Académie nationale de pharmacie, Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (FNEHAD), Caisse des Dépôts et Consignations (CDC), Medicen¹, Collectif interassociatif sur la santé (CISS), de représentants des étudiants en pharmacie (ANEPF - Association nationale des étudiants en Pharmacie de France) ainsi que d'un industriel et d'un influenceur e-santé.

¹ Medicen : pôle de compétitivité mondial des technologies innovantes pour les nouvelles thérapies et les sciences du vivant et de la santé.



Parmi les 10 équipes finalistes, 5 projets ont été récompensés pour leur originalité, efficacité, qualité et faisabilité :

- L'équipe **DPAadhésion*** a remporté le **Grand prix du jury** (Prix Jean Brudon, Président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens de 1987 à 1993)
- L'équipe **Aviato*** a remporté le **Prix du meilleur service pour les pharmaciens d'officine**
- L'équipe **Team AppiNest*** a remporté le **Prix du meilleur service pour les pharmaciens en établissement de santé**
- L'équipe **C2S (Carte Santé & Sécurité)*** a remporté le **Prix du meilleur service lié à la sécurité de la chaîne du médicament**
- **L'équipe Inversée*** a remporté le **Prix du meilleur service à destination du grand public**

* Retrouvez les projets des lauréats en pièce jointe et sur www.ordre.pharmacien.fr

A PROPOS DU CNOP

L'Ordre national des pharmaciens regroupe plus de 74 000 professionnels en exercice : biologistes, hospitaliers, titulaires et adjoints d'officine, pharmaciens responsables de l'industrie pharmaceutique, pharmaciens responsables de la distribution en gros, en métropole, départements et collectivités d'Outre-Mer.

Ses principales missions sont fixées par l'article L. 4231-1 du code de la santé publique :

- Assurer le respect des devoirs professionnels ;
- Assurer la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession ;
- Veiller à la compétence des pharmaciens ;
- Contribuer à promouvoir la santé publique et la qualité des soins, notamment la sécurité des actes professionnels.

A PROPOS DE DOCAPOST

Filiale du Groupe La Poste, DOCAPOST accompagne les entreprises dans leur transformation numérique et mobile. Alliant plateformes collaboratives, expertise métier, capacités numériques et industrielles, DOCAPOST permet aux entreprises et administrations d'optimiser et digitaliser leurs processus métier et parcours de relation clients, employés, fournisseurs et citoyens. DOCAPOST propose des solutions sur mesure ou clés en main allant du conseil à la co-création d'offres innovantes à l'opération de services et solutions métiers et sectorielles. DOCAPOST regroupe 4 600 collaborateurs répartis sur 450 sites en France et a réalisé environ 450 M€ de chiffre d'affaires en 2015. DOCAPOST est également présente dans de nombreux pays – Etats-Unis, Angleterre, Espagne, Mexique... et propose ainsi, à ses clients, des solutions transfrontalières. L'offre de DOCAPOST est auditée et labellisée par des organismes indépendants pour en garantir la totale fiabilité.

Contacts presse CNOP

Anne-Laure Berthomieu :

aberthomieu@ordre.pharmacien.fr /
01 56 21 35 90

PRPA - Sophie Matos & Lucie Blaise :

sophie.matos@prpa.fr / 01 77 35 60 98
lucie.blaise@prpa.fr / 01 46 99 69 62

Contacts presse DOCAPOST

Marjorie Lescure :

mlescure@lepublicsysteme.fr / 01 41 34 18 49

Jennifer Loison :

jloison@lepublicsysteme.fr / 01 41 34 23 67